



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

HEM : Les Verts soutiennent l'initiative populaire !

Mardi 18 février 2020, le Grand Conseil neuchâtelois sera amené à se positionner sur la fermeture de la haute école de musique cantonale (HEM-NE). Les Verts soutiennent l'initiative législative populaire visant à maintenir une formation musicale professionnelle accréditée sur le territoire cantonal et rejettent le contre-projet du Conseil d'Etat.

Après examen du rapport du Conseil d'Etat et sur la base d'informations complémentaires obtenues en commission, les Verts considèrent que les économies annoncées par le Conseil d'Etat en cas de fermeture de la HEM-NE sont largement surévaluées, notamment en raison de l'impossibilité pratique de louer des locaux actuellement partagés avec le Conservatoire de musique neuchâtelois et spécialement conçus pour l'enseignement de la musique. De plus, le rapport du Conseil d'Etat n'a pris en compte ni l'apport des subventions fédérales et inter-cantoniales, ni les contributions non seulement fiscales et économiques, mais aussi sociales et culturelles, liées aux activités des enseignants et des étudiants de la HEM-NE.

En outre, les Verts sont préoccupés par les effets négatifs qu'aurait la fermeture de la HEM-NE sur la formation musicale préprofessionnelle, soumise à courte échéance à des critères d'accréditation qui supposent la proximité d'une HEM et qui placent le canton en situation de concurrence face aux cantons voisins. Avec un tel handicap, c'est tout le système de formation musicale dans l'ensemble du canton qui serait fragilisé par le contre-projet du Conseil d'Etat, faisant du canton de Neuchâtel le seul canton romand à ne pas être rattaché à une HEM.

L'initiative législative populaire constitue aussi une invitation lancée au Conseil d'Etat et à la direction de la HES-SO, dont dépend la HEM, de repenser la stratégie globale pour la mettre en adéquation avec la situation culturelle et financière du canton. Les Verts refuseront le contre-projet du Conseil d'Etat, qui exacerbe l'antagonisme entre le Haut et le Bas du canton, ainsi qu'entre le Conservatoire, les écoles de musique communales et la HEM. Finalement, les Verts rejeteront toute pression budgétaire sur les autres volets de la formation, secteur économique central dans le canton de Neuchâtel.

Neuchâtel, le 13 février 2020



CONTACTS

Jean-Jacques AUBERT, député Vert au Grand Conseil

Jean-Jacques.Auber.GC@ne.ch, tél. : 032 721 40 05

Secrétariat cantonal

info@verts-ne.ch, tél. : 032 852 07 26